

# ARBUSTES CHERCHENT RIVERAINS

PÉPINIÈRE DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

## Description du projet de pépinière riveraine

**D**ans le but de favoriser l'implantation de bandes riveraines, la MRC Brome-Missisquoi opère une pépinière afin de fournir annuellement aux citoyens riverains des arbustes indigènes adéquats pour les berges des cours d'eau et des lacs, à prix modique, à compter du printemps 2012.

Chaque année, la pépinière distribuera des arbustes de 3 ans à racines nues, afin d'obtenir un bon taux de survie et d'avoir un impact immédiat sur le milieu.

## Projet collectif de protection de cours d'eau !

**25 000 arbustes matures à planter en rive à chaque printemps !**

Les organismes de bassin versant (OBV) vont prioriser les besoins, identifier les sites de plantation, contacter les propriétaires et coordonner les activités de plantation. Ainsi les végétaux seront plantés dans les règles de l'art : la bonne plante au bon endroit !

**Pour plus d'information sur la planification des plantations, veuillez contacter l'OBV de votre territoire.**



*Myrique baumier*



*Cornouiller stolonifère*



*Dierville chèvrefeuille*



*Viorne trilobée*



*Sureau du Canada*

**ARBUSTES DISPONIBLES**

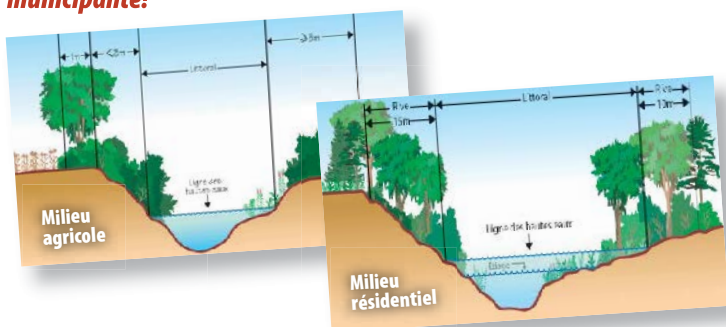
# La qualité de l'eau et l'importance des bandes riveraines

Tous les plans d'eau de la région ont eu des épisodes de prolifération de cyanobactéries. Une bande riveraine ayant des composantes herbacées, arbustives et arborescentes aide à contrôler l'apport de nutriments par ruissellement, les racines puisent le phosphore dans le sol et contribuent à stabiliser les berges contre l'érosion.

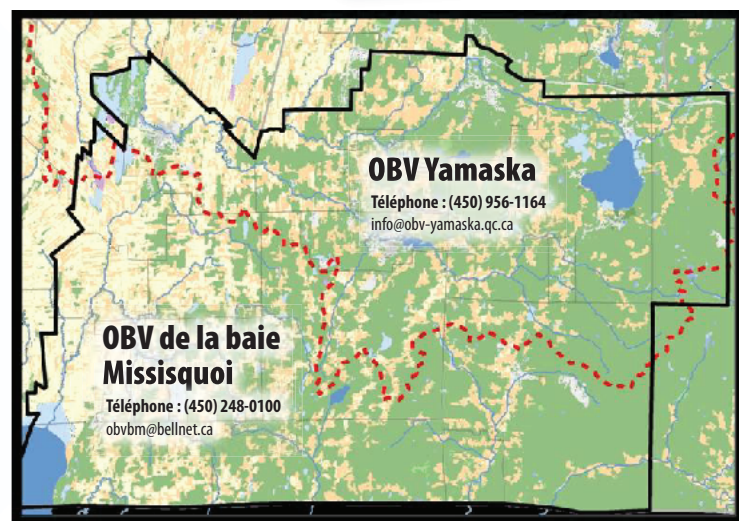
La bande riveraine, ou rive, est une bande de terre de 10 à 15 mètres qui assure la transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. Il est important de la préserver autant pour les lacs et les rivières que pour les ruisseaux permanents et intermittents.

## Les responsabilités des riverains

Toute intervention dans le littoral d'un cours d'eau et dans sa rive doit être préalablement autorisée. **Avant de faire des travaux dans un cours d'eau ou dans la rive : informez-vous auprès de l'inspecteur de votre municipalité!**



Épisode de prolifération de cyanobactéries sur le lac Champlain (baie Missisquoi) en 2008



[www.mrcbm.qc.ca/fr/](http://www.mrcbm.qc.ca/fr/)

